

GOETGELUCK (*Léon-Jean-Joseph-Marie*),
Sous-Intendant de 1^{re} classe (Gand, 7.12.1862-
Bruxelles, 14.6.1919).

Après avoir terminé, au Collège Sainte-Barbe, à Gand, ses études professionnelles, qui lui valurent la connaissance du français, du flamand, de l'anglais et de l'allemand, il s'intéressa aux affaires de ses parents, commerçants aisés, qui l'employèrent comme comptable. Cependant, l'Afrique le tentait. Le 15 mars 1887, l'État Indépendant l'engageait comme agent et il s'embarquait à Anvers, sur le *Brabo*, le 19 mars. A son arrivée à Boma, le 2 mai, il fut désigné pour y remplir les fonctions d'agent d'administration. Le 19 novembre, il était détaché au secrétariat. Un mois plus tard, on le nommait greffier-adjoint au tribunal de première instance du Bas-Congo. Le 10 juillet 1889, il passait en la même qualité au tribunal d'appel. Son terme achevé et étant souffrant, il s'embarqua à Boma sur le *Nubia*, le 2 novembre 1889, pour rentrer en Belgique.

Il entama un deuxième terme le 14 août 1893, comme commis de 1^{re} classe. Il fut provisoirement attaché à l'intendance le 1^{er} janvier 1894 et, cinq mois plus tard, désigné pour le district de l'Équateur. Il arriva à Coquilhatville le 14 août et y fut nommé sous-intendant de 2^e classe (1^{er} juillet 1895). Le 1^{er} janvier 1896, il était désigné pour exercer les fonctions de vérificateur des impôts avec résidence à Coquilhatville.

L'agent d'administration Goetgeluck était doublé d'un chansonnier de talent : les Blancs qui passèrent par ce dernier poste eurent l'occasion, plus d'une fois, de l'y applaudir.

Son terme achevé, le 17 mai 1896, il descendit vers Boma, où il arriva le 14 juin, pour s'y embarquer à bord du *Lulu Bohlen*, le 15 juillet.

Après un repos de quelques mois en Belgique, Goetgeluck, promu sous-intendant de 1^{re} classe, repartit pour un troisième terme. Embarqué à Anvers le 6 mars 1897, il atteignit Boma le 30 mars, désigné pour le Lualaba-Kasai. D'abord il résida à Lusambo, du 30 juin 1897 au 16 octobre; à cette dernière date, il fut commissionné pour Luluabourg, où il résida quatre mois et demi (du 16 octobre 1897 au 4 mars 1898). Malade, il rentra à Lusambo et descendit à Léopoldville (30 mars). Il obtint de rester dans le Bas-Congo, au Stanley-Pool, puis fut commissionné pour le Lac Léopold II (31 août). Il demeura ainsi en pleine activité jusqu'à la fin de son terme et rentra en Belgique par le *Léopoldville*, parti de Boma le 23 février 1900. Il n'avait encore que trente-huit ans. Aussi, voulut-il partir pour la quatrième fois, le 18 juillet 1901. Il quitta à cette date Anvers sur le *Stanleyville*. Débarqué à Boma, il se vit attaché à la direction de la justice et accomplit en cette qualité un terme presque complet; le 11 juillet 1903, l'*Anversville* le ramenait définitivement en Belgique.

Il mourut à Bruxelles le 14 juin 1919.

Goetgeluck était porteur de l'Étoile de Service à trois raies et de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

24 juillet 1948.

M. Coosemans.

Congo Wekel. Belg. col. belang., Mechelen, 18 mars 1900, p. 84. — *Tribune congolaise*, 19 juin 1919, p. 2. — *Lettres inédites de Fern. Miot* (conf. Col. Bertrand, 19 décembre 1895, p. 72. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.